







BEACH ROWING SPRINT Dimanche 20 avril 2025 à Saint-Malo

<u>Lieu du rendez-vous</u>: Plage du Val

10 place du Val 35400 SAINT-MALO

Organisateur: SOCIETE NAUTIQUE de la BAIE de SAINT MALO (SNBSM)

Sous l'égide de la Commission Mer Zone Nord-Ouest

Date de déclaration auprès des autorités compétentes : à venir

Ouverture des engagements sur le serveur FFA : lundi 24/03/2025 à 12H

Fermeture des engagements sur le serveur FFA : mercredi 16/04/2025 à 20H

Engagements équipages mixtes de clubs :

Par mail au coordonnateur Mer ZNO Antoine Marais, 06 42 04 99 51 <u>antoine.marais@ffaviron.fr</u> → préciser : l'épreuve, rameurs : nom, prénom, licence, club + délégué club

Frais d'engagement par épreuve (règlement à l'accueil des équipages et à l'ordre de la SNBSM) :

- 3€ pour les juniors,
- 6€ pour les seniors par engagement dans une épreuve, (2 x 6€ si 2 courses)

Réunion de sécurité et des délégués¹ :

9h15 Sous le barnum plage

Déroulement des épreuves :

De 10H à 16H34 Plage du Val

Résultats et remise des prix :

17H30 Sous le barnum plage

¹Les équipiers référents peuvent être présents

Tableau des personnes ressources						
Identifications	Noms	Prénoms	Tel.	Mails		
Directeur de Course	THOMAS	<u>Clément</u>	07.86.16.40.17	stephane.mousset889@orange.fr		
Président du jury						
Arbitres (6)						
Mádacia cocuristos	SNSM					
Médecin, secouristes à terre et sur l'eau	Poste à terre					
a terre et sur reau	Médecin					
Technicien chrono	MARAIS	<mark>Antoine</mark>	<mark>06 42 04 99 51</mark>	Antoine.marais@ffaviron		

Moyens nautiques¹:

1 bateau semi-rigide, 40cv mini, équipage 2/3 personnes (dont arbitres) surveillance virements

Moyens à terre :

poste de premiers secours + médecin

Parcours: Distance: 2 x 300m (50m course + 250m rame + 250m retour + 50m course) sur 2 couloirs

Plan du parcours²

Horaires et coefficients des marées (pour le site concerné) :

Dates	Coef.	PM	BM	Durée	Marnage
		(Heure)	(Heure)		(Hauteur)
20/04/2025	Pas encore	12H07		6H38	9,32m
	publié		18H45		4,57m

Pesée des barreurs :

La pesée aura lieu à l'emplacement de la commission de contrôle.

Le barreur est pesé chaque jour de compétition, habillé en tenue de compétition au plus tôt deux heures et au plus tard une heure avant la première course à laquelle il participe. (article 13 du code des régates en mer de la FFA)

Programme³:

> 9H15 : réunion des arbitres, dispositif sécurité et délégués (et équipiers référents s'ils le souhaitent)

➤ 10h: premier départ➤ 16h02: dernier départ

> 17h00 : remise des récompenses et pot de l'amitié

¹Au moins 1 bateau comité, 1 semi rigide de 50 ch, 1 semi rigide de 35ch + autant de bateaux nécessaires pour les arbitres + le ou les bateau(s) des secouristes

² Insérer en annexe le plan de course principal + celui de repli. La carte SHOM est à privilégier (Cf. <u>Géoportail)</u>

³ Les courses peuvent être regroupées selon le nombre d'engagés. Toutes les courses présentent au classement mer de la FFA doivent apparaître dans l'avant programme.

SERIES QUALIFICATIVES (matin)

DEMI-FINALES & FINALES (après-midi)

SERIES QUALIFICATIVES (maun)						
Catégories	N° de cour se	Série	Horaires	Cadence- ment		
SENIOR	1	S1	10:00:00	00:08		
FEMININ	2	S2	10:08:00	00:08		
SOLO	3	S3	10:16:00	00:08		
SF1x	4	S4	10:24:00	00:08		
SENIOR	5	S5	10:32:00	00:08		
MASCULIN	6	S6	10:40:00	00:08		
SOLO	7	S 7	10:48:00	00:08		
SF1x	8	S8	10:56:00	00:08		
JUNIOR	9	S9	11:04:00	00:08		
FEMININ	10	S10	11:12:00	00:08		
SOLO	11	S11	11:20:00	00:08		
J18F1x	12	S12	11:28:00	00:08		
JUNIOR	13	S13	11:36:00	00:08		
MASCULIN	14	S14	11:44:00	00:08		
SOLO	15	S15	11:52:00	00:08		
J18H1x	16	S16	12:00:00	00:08		
SENIOR	17	S17	12:08:00	00:08		
MIXTE	18	S18	12:16:00	00:08		
DOUBLE	19	S19	12:24:00	00:08		
SM2x	20	S20	12:32:00	00:08		
						

			<u> </u>	<u> </u>	-
	Catégories	N° de course	Série	Horaires	Cadence- ment
	SENIOR	21	DF1	13:30:00	00:08
	FEMININ	22	DF2	13:38:00	00:08
	SOLO	23	F1	13:46:00	00:08
	SF1x	24	F2	13:54:00	00:08
	SENIOR	25	DF1	14:02:00	00:08
	MASCULIN	26	DF2	14:10:00	00:08
	SOLO	27	F1	14:18:00	00:08
	SF1x	28	F2	14:26:00	00:08
	JUNIOR FE-	29	DF1	14:34:00	00:08
MININ SOLO J18F1x JUNIOR MASCULI SOLO J18H1x SENIOR MIXTE		30	DF2	14:42:00	00:08
		31	F1	14:50:00	00:08
	J18F1x	32	F2	14:58:00	00:08
	IUNIOR	33	DF1	15:06:00	00:08
	MASCULIN	34	DF2	15:14:00	00:08
		35	F1	15:22:00	00:08
	J18H1x	36	F2	15:30:00	00:08
	SENIOR	37	DF1	15:38:00	00:08
		38	DF2	15:46:00	00:08
	DOUBLE	39	F1	15:54:00	00:08
	SM2x	40	F2	16:02:00	00:08

Épreuves et catégories identiques à celles du championnat de France BEACH ROWING SPRINT (réglementation sportive 2025) Engagements ouverts aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs dans les épreuves suivantes :

- Solo Homme (SH1x), Solo Femme (SF1x), Double mixte (SM2x)
 - Solo Homme J18 (J18H1x), Solo Femme J18 (J18F1x)

Les rameuses et rameurs senior peuvent doubler.

L'épreuve est ouverte aux équipages mixtes de clubs et de genre composés d'un rameur classifié PR3 et d'un rameur valide. Les rameurs et rameuses PR3 classifiés en pointe sont autorisés à ramer à participer à cette épreuve Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Les rameurs utiliseront les coques mises à disposition (monotypie) mais devront utiliser leurs propres pelles :

Solo (nombre : 4) + Double (nombre : 4)

Système de progression :

Le système de progression comprend des courses qualificatives chronométrées et des phases finales par élimination directe. L'ordre de passage en course qualificative est fait par tirage au sort.

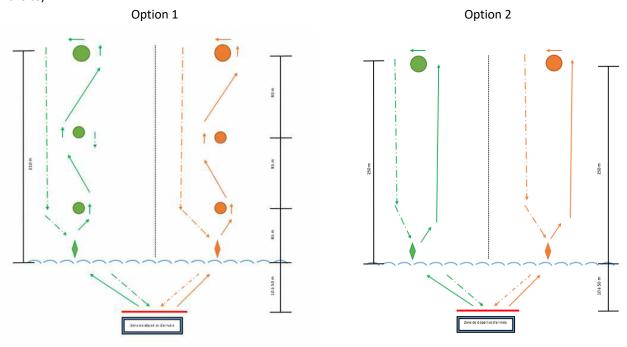
Le système diffère en fonction du nombre d'équipages inscrits :

- Nombre = ou > à 9 : courses qualificatives pour tous. Les 8 meilleurs chronos sont retenus pour la phase finale. Classement en phase finale en fonction des chronos.
- Nombre compris entre 8 et 4 : courses qualificatives pour tous. Les 4 premiers sont retenus pour la phase finale. (demifinales et finales). Classement en phase finale en fonction des chronos.
- > Nombre = 3 : courses qualificatives pour tous. Les 2 premiers sont retenus pour une finale.

Type de parcours beach rowing sprint : (implantation Cf. annexe)

Distance de chaque couloir de course : 2 x 300m (50m course, 250m rame, virement, 250m retour, 50m course) sur 2 couloirs de course avec bouées de slalom, selon les conditions de mer et les capacités logistiques. Selon les conditions :

- 1. parcours en slalom pour l'aller (1ère. bouée laissée sur bâbord) et en ligne droite pour le retour (vue de gauche)
- 2. parcours en ligne droite A/R (bouée virement laissée sur bâbord) si problème météo ou balisage (vue de droite).



Pour des raisons météorologiques ou autres, la direction de course, en accord avec le président du jury, pourra modifier les parcours, décider de l'utilisation du parcours de repli, décider de ne pas faire courir certaines catégories (1X, 2X...) ou encore décider de l'annulation de la manche de Beach Rowing)

Règles de course :

Les épreuves se dérouleront conformément à la RÉGLEMENTATION DES COURSES DE BEACH ROWING SPRINTS (SPRINTS D'AVIRON DE PLAGE) de la FFA (version provisoire) (https://ffaviron.fr/medias/downloads/ffaviron-reglementation-des-courses-de-beach-rowing-sprints-2020-20200205163501.pdf), sous le contrôle d'un jury composé d'arbitres et de commissaires.

Les compétiteurs devront être licenciés à la FFA et devront satisfaire aux obligations de certificat médical conformément à la réglementation (Articles L.231.2 et D.231 du Code du sport) et du règlement médical de la FFA.

Les réclamations éventuelles ne seront recevables que si elles sont effectuées dans le respect des dispositions du code des régates en mer de la FFA (article 31, paragraphe 9).

Des pénalités pourront être attribuées conformément à la réglementation de Beach Rowing. Celles-ci seront à l'appréciation du jury en fonction de la faute commise et de la gêne occasionnée.

Pendant la compétition le barreur n'est pas obligé de porter le gilet de sécurité. Il est autorisé à compléter sa tenue de compétition par des vêtements adaptés aux conditions atmosphériques.

Sous l'égide de la ligue BRETAGNE Aviron Le Président LBA Luc BODENNEC Le Vice-Président de la SNBSM Section aviron Stéphane MOUSSET

Schéma organisation du site : Plage du Val à St Malo

<u>Plan parcours :</u> implantation de 2 couloirs sur une zone de 100m de large sur 350m de long, Mobilité (selon la marée) des 2 bouées de virement et des 2 fanions départ/arrivée des coureurs



<u>Vue générale du site</u> : plage du Val à St Malo (adresse 10 place du Val 35400 Saint-Malo)

